



THÉÂTREPARMINOU

PRÉVENTION CYBERINTIMIDATION Guide d'animation pédagogique

Le théâtre

Un précieux outil d'éducation
et de sensibilisation

TOP NET!

Prévention de la cyberintimidation
1^{er} à 5^{ème} secondaire

PRODUIT EN 2009 ET RÉVISÉ EN 2012 ET 2016 GRÂCE AU SOUTIEN
DE LA **COMMISSION DE L'ÉTHIQUE EN SCIENCE ET EN TECHNOLOGIE**



TOP NET!

JEUNESSE SECONDAIRE | Cyberintimidation

UTILISATION RESPONSABLE DES MÉDIAS SOCIAUX ET DU WEB

DURÉE

50 minutes

PUBLIC

12-17 ans

TEXTE

Nico Gagnon

DISTRIBUTION

Martin Jr Pelletier
François Morin
Marion Van Bogaert Nolasco

MISE EN SCÈNE

Michel Cormier

DIRECTION ARTISTIQUE

Hélène Desperrier

SCÉNOGRAPHIE

Carol Eveno

COSTUMES

Lise Provencher

Table des matières

TOP NET!: UNE COLLABORATION	3
AVANT-PROPOS	4
<i>Pourquoi un spectacle sur la cyberintimidation?</i>	4
PARTIE 1	5
<i>La représentation: aide mémoire</i>	5
<i>Le synopsis</i>	5
<i>Les personnages principaux</i>	6
<i>Le résumé des scènes</i>	6
PARTIE 2	8
<i>Réflexion sur la cyberintimidation</i>	8
<i>VRAI ou FAUX</i>	9
PARTIE 3	11
<i>Mise en situation 1</i>	11
<i>Mise en situation 2</i>	12
<i>Mise en situation 3</i>	12
<i>Mise en situation 4</i>	12
RÉFÉRENCES	13
APPRÉCIATION DU SPECTACLE	14
<i>Retour sur le spectacle</i>	14
CRÉDITS	15
COORDONNÉES	15
LISTE DES OUTILS COMPLÉMENTAIRES	16

Produit en 2009 et révisé en 2012 et 2016 grâce au soutien de :
La Commission de l'éthique en science et en technologie



TOP NET! : une collaboration du Théâtre Parminou et de la Commission de l'éthique en science et en technologie.

Le Théâtre Parminou compte plus de 40 ans d'histoire de passion et de conviction. Fidèle à ses rêves et dévoué à sa mission d'origine, il fait de l'art théâtral, un art engagé dans les enjeux sociaux actuels. Il cherche à présenter, grâce à l'art de la scène, des créations qui suscitent émotions, réflexions et discussions sur des sujets qui touchent les individus et la collectivité.

La Commission de l'éthique en science et en technologie est un organisme gouvernemental qui analyse, depuis 2001, les enjeux éthiques associés à l'activité scientifique et aux développements technologiques. Par son mandat, elle vise à instaurer une réflexion ouverte, pluraliste et permanente sur les enjeux éthiques associés aux avancées technoscientifiques. De plus, elle anime des débats sur ces questions et fait part du résultat de ses réflexions sous forme d'avis, de rapports ou d'études afin de sensibiliser les acteurs concernés.

Tous les deux ans, depuis 2005, la *Commission* forme une *Commission Jeunesse de l'éthique en science et en technologie* qui réunit une quinzaine d'étudiants du collégial afin de leur permettre de s'intéresser concrètement aux enjeux éthiques d'une application de la science et de la technologie. Ces étudiants se réunissent pour discuter d'une problématique particulière. Ils établissent un consensus qui mène soit à un éventuel avis accompagné de recommandations ou à un document de réflexion, le cas échéant.



En 2009, la *Commission Jeunesse* s'est penchée sur les enjeux de la cyberintimidation. Consciente de l'importance de faire profiter les jeunes de la réflexion relatée dans l'avis, la *Commission de l'éthique en science et en technologie* a fait appel au *Théâtre Parminou* pour créer et offrir un spectacle dynamique et adapté à un public du secondaire sur les enjeux éthiques et sociaux de la cyberintimidation¹.

Afin d'en faciliter la diffusion, le DVD de la pièce *Top Net!* – accompagné de ce guide – circule dans les établissements d'enseignement du Québec.

¹L'avis de la *CEST-Jeunesse* peut être téléchargé gratuitement sur le site Web de la *CEST* à l'adresse suivante : <http://www.ethique.gouv.qc.ca/fr/commissions-jeunesse/2009-cyberintimidation.html> .
Pour obtenir gratuitement des copies papier, veuillez-vous adresser à ethique@ethique.gouv.qc.ca.

Ce guide est divisé en trois parties. Dans un premier temps, il présente les personnages principaux et un résumé des scènes. Dans un deuxième temps, il fournit de l'information dont le but est de sensibiliser le public à la réalité de la cyber-intimidation, d'instaurer et de soutenir la réflexion sur le sujet. Il vise aussi à conscientiser les spectateurs sur la gravité des conséquences de la cyberintimidation autant pour les victimes que pour les agresseurs. Dans un dernier temps, il propose un exercice de rétroaction sur les événements marquants de la pièce et offre la possibilité aux spectateurs de s'exprimer sur le sujet. Une fiche (optionnelle) à remplir et à retourner au **Théâtre Parminou** est aussi disponible afin de recueillir les commentaires des élèves sur la pièce.

Ce guide n'a pas la prétention d'être exhaustif, il vise simplement à fournir aux enseignants de l'information pour répondre aux questions des élèves, pour susciter les discussions en classe sur le sujet ou pour mettre au point des ateliers de réflexion, avant ou après le spectacle.

**AVANT-
PROPOS**

Pourquoi un spectacle sur la cyberintimidation touchant les jeunes du secondaire?

Avec l'avènement des médias sociaux, la cyberintimidation est devenue de plus en plus fréquente chez les jeunes. La prolifération des applications de communication et de partage d'images dans les dernières années alimente d'ailleurs ce phénomène. En 2012, le suicide d'Amanda Todd, une adolescente de 15 ans de la Colombie-Britannique victime de cyberintimidation, a ouvert les yeux de la population canadienne sur cette réalité, dont on parle maintenant davantage. Depuis, les gouvernements ainsi que les milieux scolaires et policiers ont aussi posé des gestes pour lutter contre cette nouvelle forme d'intimidation. Pourtant, la dimension éthique du problème de la cyberintimidation demeure peu abordée. **Top Net!** se veut donc une amorce à la discussion sur les enjeux éthiques que soulève la vie numérique des adolescents et ses conséquences dans le monde « réel ».

À la suite de la représentation du spectacle **Top Net!**, les jeunes seront en mesure d'identifier ce qu'est la cyberintimidation. Surtout, l'objectif est qu'ils prennent conscience que l'information qu'ils diffusent ou publient sur Internet peut avoir des conséquences insoupçonnées et qu'ils n'hésitent pas à aller chercher de l'aide, qu'ils soient victimes ou intimidateurs, ou à dénoncer s'ils sont témoins de cyberintimidation.

Partie 1 – La représentation

AIDE MÉMOIRE

La présente section a pour but d'aider les enseignants et les élèves à se remémorer les principaux personnages et les différentes scènes afin d'éviter la prise de note pendant la représentation : assister à une pièce de théâtre ne doit pas être perçu comme un exercice pédagogique! De plus, l'utilisation de magnétophones et d'appareils photo est fortement déconseillée.

Contrairement à la télévision et au cinéma, le théâtre est un art vivant où les acteurs et actrices seront sur scène en chair et en os pour interpréter leur personnage. Ils seront donc sensibles aux réactions du public, la notion de respect est donc primordiale.

Voici une brève mise en situation de l'action :

LE SYNOPSIS

« Rosalie aime encore Alex, mais Alex aime maintenant Annabelle. Elliot — l'ami d'Alex — aime ouvertement Marie-Ève, mais Marie-Ève — la sœur d'Alex — aime secrètement Guillaume. Sauf que Guillaume lui, aime juste le hockey!

Rosalie veut regagner le cœur d'Alex. Annabelle veut entrer dans le cercle d'amies de Rosalie. Elliot veut devenir l'ami de Marie-Ève et Marie-Ève, la blonde de Guillaume. Tout le monde pense que le moyen le plus rapide d'arriver à ses fins, c'est de passer par l'Internet... Mais Internet n'est pas un terrain de jeu : on ne sait pas toujours à qui l'on a affaire. On apprend aussi que les paroles s'envolent, mais que les écrits restent... et qu'il y a des images qu'on regrette parfois d'avoir publiées... »

LES PERSONNAGES PRINCIPAUX

ELLIOT

Étudiant de 1^{re} ou 2^e secondaire. Il a beaucoup d'esprit et de répartie. Ses parents sont séparés et il habite seul avec sa mère. Il ne voit pas souvent son père qui travaille en Italie. Il souffre beaucoup de cette situation et, inconsciemment, il comble cette absence dans sa relation avec son ami Alex. Ce dernier est un peu plus vieux que lui et est, en quelque sorte, son grand frère.

Il aime ouvertement Marie-Ève, la sœur d'Alex et probablement la seule fille dont il peut s'approcher. Il a une belle relation avec sa mère, mais il réagit mal au fait qu'elle ait un nouvel amoureux.

MARIE-ÈVE

Étudiante de 1^{re} ou 2^e secondaire, elle est la sœur d'Alex. C'est une fille intelligente, calme et posée. Elle a un « petit caractère » et une personnalité plutôt solitaire. Elle se retrouve souvent seule ou avec Elliot avec qui elle tue le temps. Ils ont le même âge sur papier, mais comme toutes les filles de son âge, elle est déjà plus mature et s'intéresse à des garçons plus vieux qu'elle, dont Guillaume Leblanc, un garçon de cinquième secondaire.

ALEX

Étudiant de 5^e secondaire, il est le grand frère de Marie-Ève et le meilleur ami d'Elliot, qu'il protège. Il est l'ex-petit ami de Rosalie et il sort désormais avec Annabelle. Il ne cherche pas absolument à être populaire et ne veut pas d'histoires. Il est tout simplement heureux de sortir avec Annabelle, dont il est amoureux fou jusqu'à ce qu'arrive la mésaventure de fête organisée chez Rosalie. Après cet épisode, son attitude va changer radicalement et il va se refermer sur lui-même.



LE RÉSUMÉ DES SCÈNES

SCÈNE 1 : L'ARRÊT DE BUS – PREMIÈRE PARTIE

On découvre les personnages d'Elliot, d'Alex et de Marie-Ève. On apprend que Marie-Ève reçoit des messages textes d'un inconnu depuis un mois et qu'Alex sort avec Annabelle. Quant à Elliot, il est amoureux Marie-Ève, mais celle-ci ne veut même pas être son amie Facebookmc. On apprend aussi qu'il y aura une fête chez Rosalie — l'ex-petite amie d'Alex —, une fille très populaire à l'école. Annabelle veut y aller, mais pas Alex.

SCÈNE 2 : LES LIAISONS DANGEREUSES

Elliot et Marie-Ève sont en classe. Le professeur leur parle du roman *Les liaisons dangereuses* et fait un lien avec la façon dont on faisait la correspondance à l'époque, comparativement à aujourd'hui. Il les sensibilise sur la phrase « les paroles s'envolent, mais les écrits restent... » et leur donne comme exercice d'écrire une lettre. Marie-Ève reçoit encore un message texte qui la dérange et elle accuse Elliot devant toute la classe.



LE RÉSUMÉ DES SCÈNES

SCÈNE 3 : MARIE-ÈVE RENCONTRE GUILLAUME

À la sortie du cours, Marie-Ève et Elliot s'expliquent. Elliot lui jure que ce n'est pas lui qui envoie des messages textes. Ils se querellent. Guillaume arrive sur les lieux et vient les séparer. Marie-Ève tombe sous le charme de Guillaume, Elliot est jaloux.

SCÈNE 4 : MAMAN A UN NOUVEL AMOUREUX

Après l'école, Elliot revient chez lui. On apprend qu'il habite seul avec sa mère, que son père travaille en Italie et qu'il lui a envoyé un cadeau pour son anniversaire : un iPhone^{mc}. La mère d'Elliot lui apprend qu'elle fréquente un autre homme, Elliot réagit mal.

SCÈNE 5 : ELLIOT PARLE À SON PÈRE SUR SKYPE^{mc}

Elliot et son père ont un rendez-vous téléphonique et se parlent avec une caméra Web. Elliot s'ennuie beaucoup. Il est déçu lorsque son père lui apprend qu'il ne reviendra pas tout de suite et sera probablement absent à sa fête. Elliot a le cœur gros et a très envie de dire à son père que sa mère fréquente un autre homme, mais il se retient.

SCÈNE 6 : L'ARRÊT DE BUS – DEUXIÈME PARTIE

Alex essaie d'appeler Annabelle, mais elle ne répond pas. Il est inquiet. Elliot a trafiqué une photo de Marie-Ève avec PhotoShop^{mc} : il a exagéré sa poitrine, ce qui ne plaît pas à Marie-Ève. Annabelle envoie finalement un message à Alex pour l'avertir qu'elle sera absente de l'école aujourd'hui, mais sans dire pourquoi.

SCÈNE 7 : LA RUMEUR SE PROPAGE

On apprend pourquoi Annabelle ne s'est pas présentée à l'école. Elle est allée à la fête chez Rosalie qui, jalouse, lui a tendu un piège. Annabelle s'est fait prendre, elle a trop consommé et a perdu le contrôle. Rosalie et ses amies en ont profité pour la filmer et mettre les images sur *Youtube*^{mc}. Alex l'a appris et est furieux.

SCÈNE 8 : ALEX LAISSE ANNABELLE

Alex, blessé et en colère, laisse un message sur le répondeur d'Annabelle dans lequel il lui annonce qu'il la quitte.

SCÈNE 9 : LES AMIS *FACEBOOK*tm

Marie-Ève se rend chez Elliot. Ils deviennent finalement « amis *Facebook*^{mc} ». Marie-Ève reçoit une demande d'amitié de la part de Guillaume, elle accepte aussitôt sans vérifier si c'est bien du vrai Guillaume Leblanc dont il s'agit. Elliot est encore jaloux et Marie-Ève lui dit qu'elle ne sera jamais sa blonde. Sur l'ordinateur d'Elliot, elle découvre un fichier intitulé « dossier vengeance » dans lequel on retrouve des photos de la mère d'Elliot et de son nouvel amoureux.

SCÈNE 10 : L'ARRÊT DE BUS – TROISIÈME PARTIE

On apprend que depuis les derniers événements, Alex et Annabelle ont changé d'école.



SCÈNE 11 : GUILLAUME IGNORE MARIE-ÈVE

Marie-Ève croise Guillaume, elle le salue, mais il l'ignore. Elliot a un doute par rapport à leur soi-disant amitié. Marie-Ève le rassure en lui disant que c'est normal, car il l'a avertie sur *Facebook*^{mc} qu'il ne lui parlerait peut-être pas à l'école. On apprend aussi que Guillaume et Marie-Ève ont un rendez-vous vendredi soir.

SCÈNE 12 : ELLIOT VA VOIR ALEX

Elliot rend visite à Alex et lui pose des questions sur sa nouvelle école. Alex demande à Elliot s'il est l'auteur des messages textes que reçoit Marie-Ève, ce que nie Elliot. Ce dernier apprend à Alex que sa sœur sort avec Guillaume, qu'ils communiquent par *Facebook*^{mc} et qu'ils ont rendez-vous en ce moment même. Alex trouve cette situation étrange.

SCÈNE 13 : ELLIOT CROISE LE BEAU GUILLAUME

En revenant de chez Alex, Elliot croise Guillaume. Il ne comprend pas pourquoi il n'est pas avec Marie-Ève. Guillaume répond qu'il n'est pas au courant de toute cette histoire. Elliot craint le pire et devine que Marie-Ève est peut-être en danger. Il appelle Alex pour l'avertir.

SCÈNE 14 : MARIE-ÈVE EST VICTIME D'UN PRÉDATEUR SEXUEL

Elliot et Alex retrouvent Marie-Ève, mais ils arrivent trop tard : elle a été victime d'un prédateur sexuel qui s'est fait passer pour Guillaume.

SCÈNE 15 : L'ARRÊT DE BUS – DERNIÈRE PARTIE

Elliot attend l'autobus. Il est seul et triste.

SCÈNE 16 : LA LETTRE D'ELLIOT

De retour en classe, Elliot lit sa lettre, dans laquelle il s'exprime sur tout ce qui s'est passé dans les derniers jours.

Partie 2 – Réflexion sur la cyberintimidation

Il n'est pas nécessaire d'avoir vu la pièce pour se pencher sur le contenu proposé dans cette partie. De même, cette réflexion peut se faire à l'aide de l'avis de la Commission Jeunesse intitulé *Cyberintimidation : un regard éthique posé par des jeunes*², mais ce n'est pas obligatoire. Le rapport du comité sénatorial permanent des droits de la personne peut également s'avérer un outil intéressant³.

Qu'est-ce que la cyberintimidation?



(Pistes de réponses pour stimuler les échanges)

- ⇒ Une forme d'intimidation⁴ liée au développement des technologies de l'information et à la popularité des nouveaux modes de communication;
- ⇒ Une forme d'intimidation souvent anonyme;
- ⇒ Une forme d'intimidation dont les gestes peuvent prendre des proportions démesurées grâce au partage instantané, illimité et irréversible des textes, des images et des vidéos compromettants;
- ⇒ Une forme d'intimidation qui touche principalement les jeunes de moins de 25 ans, les filles et les enfants de 11 à 13 ans, les célibataires et les personnes présentant une « certaine vulnérabilité individuelle » (dont l'identité sexuelle est incertaine, qui vivent des épisodes dépressifs ou qui expriment fortement leur sexualité en ligne);
- ⇒ Une forme d'intimidation qui peut néanmoins toucher tout le monde, même ceux qu'on croyait à l'abri (professeurs, directeurs, etc.)...



La cyberintimidation peut causer ...

...chez la victime...

- ⇒ perte d'intimité, atteinte à la vie privée;
- ⇒ perte de sécurité, de confiance et d'estime de soi;
- ⇒ atteinte à la réputation, perte d'amis;
- ⇒ sentiment d'impuissance, de ne pas pouvoir se défendre;
- ⇒ difficulté d'apprentissage, difficultés sociales et relationnelles;
- ⇒ sentiment de culpabilité, comportement de fermeture;
- ⇒ craintes, anxiété, isolement, fugue, dépression, suicide.

... et pour l'intimidateur, elle peut entraîner

- ⇒ des sanctions légales;
- ⇒ peut lui-même devenir une victime de cyberintimidation.

² L'avis de la Commission Jeunesse peut être obtenu gratuitement en versions électroniques ou papier. Voir note 1.

³ Le rapport est disponible à cette adresse : <http://www.parl.gc.ca/Content/SEN/Committee/411/ridr/rep/rep09dec12-f.pdf>

⁴ L'intimidation est un « comportement délibéré, hostile et souvent répété d'une personne ou d'un groupe dans l'intention de faire du mal à d'autres » (GROUPE DE TRAVAIL DU COMITÉ DE COORDINATION DES HAUTS FONCTIONNAIRES SUR LE CYBERCRIME, Cyberintimidation et distribution non consensuelle d'images intimes, Rapport aux ministres fédéraux/provinciaux/territoriaux, responsables de la Justice et de la Sécurité publique, Juin 2013, p. 3, en ligne : <http://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/autre-other/cdncii-cndii/index.html>.



VRAI OU FAUX

FAUX OU VRAI

Énoncés et réponses :

Q. → **La cyberintimidation est un phénomène plutôt rare.**

R. → **Faux, mais il est vrai que la cyberintimidation demeure moins fréquente que les formes traditionnelles d'intimidation.**

Le phénomène n'en est pas moins préoccupant pour autant. Un sondage effectué en 2005 par le Réseau éducation médias chez les jeunes Canadiens indique que plus du quart des cas d'intimidation se sont fait via Internet⁵. En 2011, un sondage réalisé par la Centrale des syndicats du Québec révèle que 40 % des répondants (enseignants, professionnels et employés de soutien travaillant dans des écoles primaires, secondaires et des cégeps) affirment connaître au moins une victime de cyberintimidation⁶. Récemment, en 2015, 23% des jeunes rapportent avoir été victime de cyberintimidation⁷. Cependant, selon une autre étude de 2015 où 56 000 élèves québécois ont été interrogés, ce sont « 6,8 % des élèves du primaire et 7,7 % du secondaire déclarent avoir été, une ou deux fois, la cible de messages humiliants ou de fausses rumeurs sur Internet au cours de l'année scolaire. Pour ceux et celles qui disent vivre ces agressions à répétition (cyberintimidation : au moins deux à trois fois et plus par mois), les taux chutent à 1,2 % pour les élèves du primaire et à 2,3 % pour ceux du secondaire. Les formes plus traditionnelles d'agressions (insultes, bousculades, commérage, rejet) récoltent, pour leur part, des taux supérieurs comparativement aux cyberagressions, atteignant près de 20 % des élèves au primaire et 16,5 % au secondaire, notamment pour les insultes et les menaces à répétition (intimidation/harcèlement)⁸ »

Q. → **La liberté d'expression n'a aucune limite.**

R. → **Faux.**

La liberté d'expression ne doit jamais se faire au détriment du respect de la personne. La cyberintimidation constitue justement un cas où la liberté d'expression porte atteinte au respect de la personne, à son intégrité et à son identité⁶.

⁵ RÉSEAU ÉDUCATION-MÉDIAS, *Contre la cyberintimidation*, [en ligne], <http://habilomedias.ca/galerie-de-presse/contre-la-cyberintimidation-%E2%80%93-des-outils-en-%C3%A9ducation-m%C3%A9dias-pour-combattre-la-cr> (Le RÉSEAU ÉDUCATION-MÉDIAS est maintenant HABILOMÉDIAS).

⁶ Daphné DION-VIENS, « La cyberintimidation en hausse dans les écoles », *Le Soleil*, 7 avril 2011, [en ligne], <http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/education/201104/07/01-4387554-la-cyberintimidation-en-hausse-dans-les-ecoles.php>.

⁷ Cénat, Hébert, Blais, et coll. (2014), « Cyberbullying, psychological distress and self-esteem among youth in Quebec schools », *Journal of Affective Disorders*, no 169, p. 7-9, cité selon, en ligne : <https://paj.uqam.ca/files/2015/10/Flash-PAJ-02-Cyberintimidation.pdf>

⁸ BEAUMONT, LECLERC, FRENETTE ET PROULX (2014), Portrait de la violence dans les établissements d'enseignement québécois.

Rapport de recherche du groupe SEVEQ, Chaire de recherche sur la sécurité et la violence en milieu éducatif, Université Laval, en ligne : www.violence-ecole.ulaval.ca, cité selon le Rapport du Comité d'experts sur la cyberintimidation, Ensemble contre la cyberintimidation, septembre 2015, p. 9, en ligne : <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/rapport-com-experts-cyberintimidation.pdf>

⁹ Commission de l'éthique de la science et de la technologie – Commission Jeunesse, *Dépliant sur la cyberintimidation : Les attaques virtuelles blessent dans le monde réel*, disponible sur le site de la Commission au www.ethique.gouv.qc.ca.

Énoncés et réponses (suite) :

Q. → **Envoyer régulièrement des menaces à la même personne sur Internet est un crime.**

R. → **Vrai.**

Selon le Code criminel du Canada, communiquer régulièrement avec une personne, si cette communication remet en cause sa sécurité personnelle ou celle de ses proches, est considéré comme un crime : le harcèlement criminel.¹⁰

Q. → **Faire des propos discriminatoires sur un blogue est un crime.**

R. → **Vrai.**

Selon la *Loi canadienne sur les droits de la personne*, il est interdit d'écrire des propos qui démontrent de la haine ou de la discrimination en se fondant sur la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, l'état matrimonial, la situation de famille ou la déficience.¹¹

Q. → **Il est permis d'insulter quelqu'un sur Internet.**

R. → **Faux.**

D'après le Code criminel du Canada, c'est un crime de rédiger un texte destiné à insulter une personne ou susceptible de porter atteinte à sa réputation, en l'exposant ainsi à la haine, au mépris et au ridicule. Il s'agit alors de libelle diffamatoire¹². Si les insultes prennent la forme de menaces, il s'agit aussi d'un comportement potentiellement criminel si ces menaces sont prises au sérieux.¹³

Q. → **Il n'y a que les garçons qui font de la cyberintimidation.**

R. → **Faux.**

Les rares études sur le sujet tendent à démontrer que les filles font plus souvent de la cyberintimidation que les garçons et qu'elles en sont aussi les principales victimes.¹⁴

Q. → **Quand quelqu'un est victime de cyberintimidation, il est préférable pour elle d'effacer les messages reçus et d'éviter d'en parler pour ne pas aggraver la situation.**

R. → **Faux.**

Il est préférable de conserver les messages reçus, mais d'éviter d'y répondre (ils peuvent ainsi servir de preuve), il est aussi important d'en parler avec un adulte de confiance qui pourra aider à trouver une solution. Si des menaces sont proférées, il faut en parler à la police. À retenir : le silence est le meilleur ami des agresseurs.¹⁵



¹⁰ CODE CRIMINEL DU CANADA, article 264(1) sur le Harcèlement criminel, <http://laws-lois.justice.gc.ca/PDF/C-46.pdf>.

¹¹ LOI CANADIENNE SUR LES DROITS DE LA PERSONNE, article 12 sur la divulgation de faits discriminatoires, <http://laws-lois.justice.gc.ca/PDF/H-6.pdf>.

¹² CODE CRIMINEL DU CANADA, article 298(1) sur le Libelle diffamatoire, <http://laws-lois.justice.gc.ca/PDF/C-46.pdf>.

¹³ CODE CRIMINEL DU CANADA, article 264.1(1) sur le fait de proférer des menaces, en ligne : idem.

¹⁴ LA PRESSE CANADIENNE, « La cyberintimidation à l'école prend de l'ampleur, selon la CSQ », Radio-canada, 7 avril 2011, [en ligne], <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2011/04/07/002-csq-cyberintimidation-ecole.shtml> et Isabelle MAHER (Journal de Montréal), « Cyberintimidation – Les filles sont ciblées », TVA Nouvelles, 19 mai 2011, [en ligne], <http://tvanouvelles.ca/lcn/infos/national/archives/2011/05/20110519-075711.html>.

¹⁵ Voir les sites Web suivants : MOI J'AGIS : <http://moijagis.com/jeunes/victimes/> et TEL-JEUNES : <http://teljeunes.com/informe-toi/intimidation/dire-non-a-l-intimidation>.

Énoncés et réponses (suite) :

Q. → **Les technologies de l'information et des communications facilitent la tâche des intimidateurs.**

R. → **Vrai.**

Les intimidateurs peuvent profiter d'un anonymat relatif en cachant leur identité ou en se faisant passer pour une autre personne. De plus, la cyberintimidation peut se faire 24 h/24, 7 jours/7, les TIC [technologies de l'information et de la communication] assurent une capacité de propagation des mots qui est quasi instantanée, illimitée et irréversible.¹⁶



Partie 3 – Mises en situation

Réfléchir aux conséquences de dévoiler de l'information personnelle sur Internet

Il est préférable d'avoir vu la pièce avant de réagir aux mises en situations présentées ci-dessous.

MISE EN SITUATION 1

Contexte : Dans la pièce, Alex apprend que sa blonde (Annabelle) est allée à la fête chez Rosalie sans lui et que pendant cette soirée, elle a trop consommé et a perdu le contrôle. Elle a été filmée alors qu'elle se donnait en spectacle. Ces images ont fait le tour de l'école et elle est devenue la risée de tous. Alex est furieux, il la quitte et il change d'école.

- *Comment réagiras-tu si des photos dégradantes de ta copine ou de ton copain circulaient sur Internet? Réagiras-tu comme Alex?*
- *Comment te sentiras-tu si l'on avait profité d'une situation de faiblesse pour diffuser des photos ou un film afin de te dénigrer? Te sentiras-tu trahi(e)? Aurais-tu, comme Annabelle, envie de changer d'école?*
- *Que ferais-tu si tu étais à une fête et que tu observais des gens qui filment une personne qui, visiblement, fait quelque chose qu'elle pourrait regretter?*



¹⁶COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE – Commission Jeunesse (2009). Cyberintimidation – Un regard éthique proposé par des jeunes, avis, p. 13. Disponible en ligne sur : www.ethique.gouv.qc.ca.

MISE EN SITUATION 2



Contexte : Dans la pièce, Elliot a trafiqué une photo de Marie-Ève et lui a fait de gros seins avec un logiciel du genre *PhotoShop*^{MC}. Étant conservée en format électronique, cette photo pourrait être diffusée à grande échelle au moyen de l'Internet et des médias sociaux, par Elliot lui-même ou même par quiconque aurait accès aux fichiers conservés sur son ordinateur.

- *Comment te sentirais-tu si tu découvrais que des gens ont trafiqué des photos de toi et qu'elles étaient conservées en format électronique?*
- *Comment agirais-tu face à des gens qui pourraient diffuser à grande échelle ces photos? Quelles sont, selon toi, les solutions?*

MISE EN SITUATION 3

Contexte : Dans la pièce, Marie-Ève est agacée par des *messages textes* qu'elle reçoit d'un inconnu.

- *Comment réagirais-tu si tu te retrouvais dans la situation de Marie-Ève? (Suggestions de réponses : enregistrer les messages sans y répondre, bloquer le numéro ou l'adresse courriel de la personne, en parler à tes parents et professeurs ou à la police si tu te sens menacé(e).)*

MISE EN SITUATION 4

Contexte : Dans la pièce, Marie-Ève est devenue « amie Facebook^{MC} » avec un étranger qui s'est fait passer pour Guillaume. Ils ont échangé des informations personnelles et l'étranger a donné rendez-vous à Marie-Ève, qui est allée le rejoindre pour découvrir trop tard qu'elle avait affaire à un prédateur sexuel.

- *T'arrive-t-il de te méfier des demandes d'amitiés que tu reçois sur Facebook^{MC}? T'arrive-t-il de discuter en ligne avec des inconnus? Accepterais-tu de rencontrer un inconnu qui te donne rendez-vous? Si oui, quelles précautions prendrais-tu? Que ferais-tu si tu apprenais qu'un ou une ami(e) allait rencontrer un inconnu? (Suggestions de réponses : le ou la décourager d'y aller seul(e), prendre en note le lieu et l'heure de la rencontre et en parler à un adulte, etc.)*





RÉFÉRENCES BIBLIOTHÈQUES



Tel-jeunes 1-800-263-2266 www.teljeunes.com
(Mtl) 514-288-2266

Jeunesse j'écoute 1-800-668-6868

Autres sites d'intérêt www.jeunessejecoute.ca
www.protegeonsnosenfants.ca
(Centre canadien de protection de l'enfance)
www.ethique.gouv.qc.ca
www.educaloi.qc.ca/jeunesse/capsules/la-cyberintimidation
www.cyberaide.ca
(contre l'exploitation sexuelle des enfants sur internet)
www.cyberjulie.ca
(ressources pour apprendre aux jeunes enfants les consignes de sécurité internet)
<https://www.spvm.qc.ca/fr/jeunesse/ado-cyberintimidation.asp>

UN MERCI TOUT SPÉCIAL À :

*Directions régionales du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)
de Laval/des Laurentides/de Lanaudière*

Service de police de la ville de Montréal (SPVM)

Tel-jeunes

APPRECIATION DU SPECTACLE

Retour sur le spectacle *Top Net!*

Le but de cet exercice est de permettre aux élèves donner leur appréciation sur le spectacle. Les professeurs peuvent aussi s'en servir pour susciter des discussions en classe.

La fiche d'évaluation (version PDF en annexe) pourra être remplie, imprimée et expédiée au **Théâtre Parminou** afin de leur permettre d'obtenir une rétroaction sur la pièce. Le questionnaire peut également être rempli en ligne via le lien que vous avez reçu par courriel avec la version PDF^{mc} des documents.

1. Qu'as-tu le plus apprécié dans le spectacle *Top Net!*? — Pourquoi?
2. Qu'as-tu le moins apprécié? — Pourquoi?
3. Quel personnage t'a le plus touché? — Pourquoi?
4. Que penses-tu des répliques suivantes qui ont été échangées durant la pièce?

« La vie était beaucoup plus lente dans ce temps-là. On n'avait pas tout instantanément en cliquant comme aujourd'hui... » (Professeur)

« Les filles le font parce qu'elles veulent être cools et entrer dans la gang... » (Marie-Ève)

« Ça ne veut rien dire, ça : amis Facebook^{mc}... » (Marie-Ève)

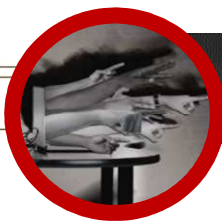
« À cause de ça, elle a été obligée de changer d'école et d'identité. Mais le pire, c'est que ça n'a rien changé. Quand elle est arrivée dans sa nouvelle école, tout le monde savait qui elle était et ce qu'elle avait fait... » (Elliot)

« "Les paroles s'envolent, mais les écrits restent..." Si les écrits restent, bien je pense que les images aussi... Donc, il faut faire attention à ce qu'on met sur Internet parce que ça peut se revirer contre nous... » (Elliot)

5. En quelques mots, que retiens-tu de la pièce *Top Net!* ?

ThéâtreParminou





CRÉDITS

Texte	Nico Gagnon
Mise en scène	Michel Cormier
Équipe de jeu à la création	Julie Cantin-Béliveau, Nicolas Gendron et François Morin
Scénographie	Carol Eveno
Guide d'accompagnement	Nico Gagnon
Chargé de projet	Carl Lafontaine
Promotion	Emmanuelle Nadeau
Collaboration	Commission de l'éthique en science et en technologie



Produit en 2009 et révisé en 2012 et 2016 grâce au soutien de :
La Commission de l'éthique en science et en technologie et du Théâtre Parminou.

Commission de l'éthique en science et en technologie

888, rue Saint-Jean, bur. 555
Québec (Québec) G1R 5H6
Tél. : 418 691-5989
Télé. : 418 646-0920
Courriel : ethique@ethique.gouv.qc.ca
Site Web : www.ethique.gouv.qc.ca



ThéâtreParminou

Théâtre Parminou
150, boul. Bois-Francis Nord, case postale 158
Victoriaville (Québec) G6P 6S8
Tél. : 819 758-0577
Télé. : 819 758-7080
Courriel : parminou@parminou.com
Site Web : www.parminou.com

MATÉRIEL COMPLÉMENTAIRE - TOP NET!



- AFFICHES
- SIGNETS
- DÉPLIANTS



Guide d'accompagnement – TOP NET!

Créé en collaboration avec la Commission de l'éthique en science et en technologie pour accompagner les intervenants, avant et après la représentation.

Disponible en français
18 pages



AVIS – Cyberintimidation : un regard éthique proposé par des jeunes

Publié par la Commission de l'éthique en science et en technologie

Disponible en français et en anglais
44 pages

Vous pouvez recevoir gratuitement ces documents en en faisant la demande à l'adresse suivante :

ethique@ethique.gouv.qc.ca